

SESSION 2024

PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Psy-En

CONCOURS EXTERNE

Option EDA

Éducation, développement et apprentissages

Option EDC

Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Questionnement relatif à la connaissance du système éducatif et à la place de la psychologie dans l'éducation nationale

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Mixité, mixités

L'idée qu'être scolarisé avec des élèves plus faibles empêcherait de progresser et aurait en conséquence une influence négative sur les parcours et les choix d'orientation est fortement corrélée à ces conceptions de l'intelligence mais aussi à notre histoire de « démocratisation ségrégative ».

De plus sont souvent mêlés dans les débats la mixité sociale et la mixité scolaire (en termes de niveaux de réussite, c'est-à-dire d'organisation en classes hétérogènes) qui, bien entendu, sont moins étanches en France que la corrélation entre origine socio-économique et destin scolaire y est une des plus fortes, selon PISA. Mais ce rapprochement et les approximations conceptuelles qui en découlent contribuent à rendre les débats vifs et confus.

Ces sujets sont très sensibles en France et ce sont ceux où il est le plus difficile en tant que parent de garder la tête froide. Deux discours s'opposent : celui qui s'appuie sur des recherches, comparaisons internationales et valeurs universelles et celui du ressenti et des rumeurs.

L'OCDE martèle régulièrement que favoriser l'équité améliore le parcours des élèves défavorisés et ne compromet nullement la progression de leurs camarades. C'est sans doute un des messages (et celui de la seconde chance) qui serait transformateur en France s'il était réellement partagé par l'ensemble des acteurs. Au quotidien, la plupart des parents sont persuadés qu'ils augmentent les chances d'un parcours de réussite pour leur enfant en le scolarisant avec des élèves issus de milieu favorisé.

La mixité scolaire inter ou intra-établissement est sans doute un sujet encore plus inflammable en France que celui de la mixité sociale. En effet il concentre plusieurs mythes et représentations évoquées précédemment, notamment autour du mérite. Schématiquement à la fois celui du mérite « tout élève qui travaille réussit », chacun aurait donc sa chance, mais au-delà celui de « qui se ressemble s'assemble ». Et plus puissante encore la crainte que le mélange nuise à la qualité et la progression des meilleurs. Les recherches nationales et internationales qui prouvent que la mixité scolaire ne nuit pas aux meilleurs et fait progresser les moins bons ont peu de prise sur le grand public et sont peu présentées dans les médias.

L'étude de deux chercheuses de l'INSEE qui concerne un suivi de sept cohortes de candidats au baccalauréat de 2010 à 2016 (soit presque 3 millions d'élèves) objective des constats empiriques : être scolarisé dans une classe comportant une proportion importante de « bons » élèves sur le plan des résultats n'apporte pas d'effets positifs et se révèle même pénalisant pour les élèves qui au départ étaient les plus performants. Une des hypothèses de ce résultat est l'exposition à la compétition. Plusieurs études nationales et internationales vont dans le même sens.

QUESTION 1 : Vous commenterez cet extrait *en vous appuyant sur vos connaissances institutionnelles* et proposerez une définition du concept de méritocratie scolaire.

QUESTION 2 : A l'aide de vos connaissances, notamment en Psychologie, vous montrerez comment peuvent s'expliquer les résistances des parents et des enseignants à l'égard de la mixité sociale et de la mixité scolaire.

QUESTION 3 : De quelle-s façon-s le PsyEN peut-il contribuer à montrer que la mixité sociale et scolaire a un effet bénéfique pour tous les élèves? Vous donnerez quelques exemples contextualisés en vous référant au référentiel de connaissances et de compétences du PsyEN.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du PSY EN de l'enseignement public :

Option EDA : éducation, développement et apprentissage

Concours	Epreuve	Matière
PSE0011X	101	0555

Option EDC : éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Concours	Epreuve	Matière
PSE0012X	101	0555

